LES INFOS LOCALES

Janvier 2013

Le mot du Maire

Chères Conlinoises, Chers Conlinois,

L'année 2013 est là et 2012 laissera sans aucun doute derrière elle le souvenir d'une année marquée par les difficultés économiques et l'incertitude du lendemain, notamment en terme d'emploi ; et chacun sait que l'économie est le moteur de notre société. Les collectivités et en particulier les communes doivent prendre en compte dans leur gestion ces nouvelles conditions qui s'imposent à elles comme à chacun d'entre nous.

Localement, que pouvons-nous retenir de l'année qui vient de s'achever ?

- La mise en route de deux chantiers très importants que sont les constructions des vestiaires au stade municipal et de la maison de santé.

- L'attribution à la commune d'une fleur décernée par le jury régional des villes et villages fleuris.

- L'implication continue, pendant ces douze mois, des bénévoles au sein des associations. Une énergie considérable y est déployée de façon désintéressée par des Conlinois soucieux de la vie locale et qui accueilleraient avec plaisir de nouvelles bonnes volontés. Que ces personnes bénévoles qui s'engagent au service de notre commune et de ses habitants trouvent dans ce mot du maire l'expression de la reconnaissance de la municipalité et de l'ensemble des habitants.

Sommaire

Page **2**

Le mot du Maire

Pages **3** et **4**

Les principales réalisations 2012

Pages **5** à **14**

Les nouvelles de la vie communale

Pages **15** à **21**

La vie associative

Pages **22** et **23**

Informations diverses

Page **24**

Les prochaines animations

Que réserve l'année qui commence ? C'est la question sans réponse que chacun de nous se pose en offrant ou en recevant des vœux ; c'est aussi l'espoir de voir les choses aller mieux.

A notre grande satisfaction, 2013 verra l'achèvement et leur mise à disposition des utilisateurs des deux constructions évoquées précédemment alors que le nouveau Centre de secours financé par le Conseil général, le Service départemental d'incendie et de secours, et la Communauté de communes, devrait être près d'être opérationnel en fin d'année.

Mais le secours au sens large, synonyme de l'attention portée aux autres, reste une affaire de proximité, souvent de voisinage et qui concerne chacun d'entre nous. La collectivité communale reste le lieu privilégié où s'exprime cette solidarité et où le soutien attendu peut trouver une réponse et à cet égard je souhaite vivement que chaque Conlinois accède dans notre commune aux meilleures conditions de son épanouissement.

Comme chaque année, à cette époque, il me revient l'honneur et le plaisir de vous adresser des vœux ; ces vœux sont ceux du Conseil municipal et les miens. Ils s'adressent à chacun d'entre vous à qui je souhaite Réussite et Bonheur pour l'année nouvelle et que 2013 vous préserve en bonne santé.

Raoul MARTEAU

(Photo de couverture : randonneurs participant, le 13 octobre 2012, à la 1ère édition de "Balades en histoire" organisée par le Musée de la 2ème Guerre mondiale Roger Bellon)

LES PRINCIPALES REALISATIONS 2012

La maison de santé pluridisciplinaire

Le 5 décembre 2012 avait lieu une visite officielle du chantier de la Maison de santé. C'était l'occasion pour le maire et le conseil municipal d'accueillir Pascal Lelarge, préfet de la Sarthe, Jean-Pierre Rossard, suppléant de Françoise Dubois, députée, Loic Bedouet, conseiller régional, Joel Méténier, conseiller général représentant Jean-Marie Geveaux, François Robin, président du Pays de la Haute Sarthe, Isabelle Renaudin, représentant l'Agence régionale de santé, et les professionnels de santé.

Après une visite du chantier commentée par Christophe Bailleux, architecte et maître d'œuvre, tout le monde se retrouvait à l'intérieur de la pizzeria toute proche pour entendre les diverses interventions.

Le maire rappelait que le projet était né en 2007 et que de multiples contacts et réunions avec les professionnels de santé avaient été nécessaires pour définir les besoins et arrêter le lieu d'implantation ; il soulignait le rôle essentiel du d^{r} Fuzeau (MSA) pour préciser le nombre de salles nécessaires avec leurs fonctions et leurs surfaces.

La Maison de santé est implantée sur une parcelle de 2 626 m^2 acquise par la commune auprès de la SARL La Fosse. Deux accès piétonniers, l'un communiquant avec la rue du Mans, l'autre avec le Vieux chemin du Mans permettront de raccourcir les distances avec le centre bourg.

Le bâtiment est classé BBC (bâtiment à basse consommation énergétique). Il couvre 1 100 m^2 de surface utile répartis sur 2 niveaux, dont 184 m^2 d'espaces communs.

Au rez-de-chaussée se trouvent :

- un espace "médecins" avec 4 cabinets,
- un espace "infirmiers" avec 2 cabinets,
- un espace "pédicure" avec 1 cabinet,

et à l'étage :

- un espace "kinésithérapeute" (3 salles et un bloc de soins),
- un espace "dentiste" (2 cabinets et 2 salles de chirurgie),
- 3 studios.

Le coût des travaux de construction s'élève à 1 344 893 € auxquels s'ajouteront des dépenses d'aménagement et les frais annexes. Les financements obtenus sont les suivants :

Fonds européen	(Feader)	50 000 €
Etat	FNADT	100 000 €
	DDR	100 000 €
Conseil régional		300 000 €
Conseil régional via le	Pays de Haute Sarthe	99 000 €
Conseil général		160 000 €
Conseil général	CDL	22 000 €
		846 000 €

Le maire soulignait l'implication des professionnels de santé sans lesquels le projet n'aurait pas pu aboutir ; il rappelait l'objectif qui était de les conserver en place et d'être suffisamment attractif

pour en accueillir de nouveaux - ce qui est en train de se réaliser avec l'arrivée d'un nouveau médecin en 2013 et d'un jeune kinésithérapeute, tous les deux présents à cette réunion de chantier et auxquels était souhaitée la bienvenue.
Pour terminer, et avant de leur laisser la parole, Raoul Marteau remerciait les personnalités présentes et rappelait le rôle essentiel de Pierre Hellier sur le dossier des maisons de santé au niveau départemental comme au niveau local ; il soulignait aussi la contribution efficace du d[r] Fuzeau (MSA), des d[rs] Berribi et Bruel, de Jean-Claude Bouglet, conseiller municipal, référent sur ce dossier, de Sylvaine Bouix, secrétaire générale de la mairie, et rappelait que face à ce problème très important de la désertification médicale, il fallait réagir avant qu'il ne soit trop tard, en un mot qu'il valait mieux prévenir que guérir.

Vestiaires du stade : des travaux en phase d'achèvement

Débutés au printemps dernier, les travaux des nouveaux vestiaires du stade, rue de Neuvillalais, sont désormais bien avancés (lire *Les Infos locales*, juillet 2012). En ce début d'année 2013, les artisans travaillent à la réalisation des finitions intérieures du bâtiment (carrelage, peinture) ainsi qu'à l'installation du chauffage qui devrait être opérationnel dans le courant du mois de février. Le retour du printemps permettra alors de réaliser les travaux de finitions extérieures. Il ne restera plus ensuite aux diverses associations sportives et notamment aux joueurs de football amateurs qu'à bénéficier de la qualité d'accueil et de confort des quatre vestiaires que ce nouvel équipement communal mettra dès cette année à leur disposition.

Jouer, même en nocturne !

A la mi-septembre 2012, les services techniques de la commune ont équipé les terrains de pétanque d'un éclairage public (500 W). Son câblage électrique a nécessité le creusement par tractopelle de 180 mètres de tranchée. Le coût des travaux s'élève à 5 300 €.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie budgétisés pour 53 339 € sont en partie réalisés. Ils concernent :

- le trottoir route de Neuvy permettant d'accéder aux H.L.M. et au lotissement Bellevue,

- le parking réservé aux véhicules de la Poste.

Quant aux travaux de la rue des Grives, afin qu'ils s'effectuent en bénéficiant de plus favorables conditions météorologiques, ils seront réalisés au printemps 2013.

Conlie est-elle en terrains "minés" ?

Le 10 août dernier, afin qu'elles donnent leur avis après examen, la Préfecture a fait parvenir à quinze mairies sarthoises, dont celle de Conlie, et deux mayennaises, un dossier, déposée par la société Variscan Mines, concernant l'attribution d'un permis exclusif de recherche de mines.

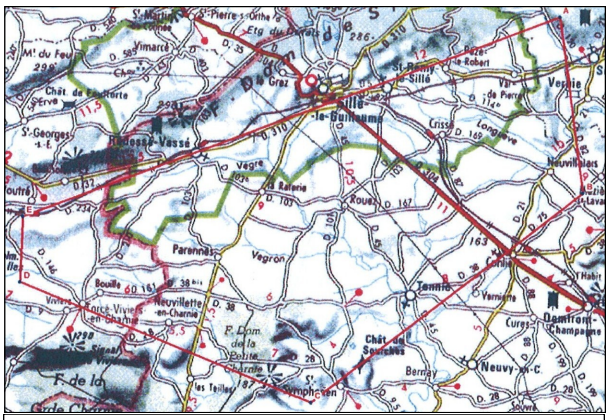

— délimitation du périmètre concerné par la demande de recherche de mines.

Conlie se trouve en limite du secteur concerné, sur la ligne droite reliant Mézières-sur-Lavardin à Saint-Symphorien. Le Conseil municipal, réuni le 11 septembre 2012 à ce sujet, est conscient qu'il y a un grand intérêt à rechercher les minerais dont le pays a particulièrement besoin et qu'il importe en totalité. Il constate également que cette demande est exceptionnelle puisque, hors mis la mine de Rouez-en-Champagne, les recherches minières sont inexistantes en France depuis bien longtemps. Le Conseil considère alors que le dossier technique qui lui est soumis est inaccessible aux non-spécialistes et note que le budget prévu pour 5 années de recherches est considérable (11 millions d'euros). Il trouve inacceptable qu'un tel projet ait été envoyé au mois d'août, une période de l'année qui ne permet pas de répondre dans un délai aussi court que celui qui est requis : 10 août - 10 septembre. Il est en attente de beaucoup plus de renseignements et d'explications de la part du pétitionnaire et souhaite que la consultation soit immédiatement élargie à l'ensemble de la population - ce qui sera fait entre le 12 octobre et le 12 novembre. En l'absence de précisions et en l'état actuel du dossier, le Conseil municipal ne peut pas donner un avis favorable.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire (DREAL) est en charge d'instruire le dossier après enquête publique. A l'issue de la consultation, le ministre chargé des mines est compétent pour décider de l'autorisation relative à cette demande.

Il s'agit bien d'une question très importante car, au-delà de la recherche qui peut s'avérer positive ou négative - mais plutôt positive si on en juge par la hauteur du budget engagé, il pourrait y avoir exploitation et ce serait-là une autre affaire avec un enjeu considérable : local, régional et national.

Lotissement "Jacques Rebour" : en attente de l'autorisation d'aménager

Les personnes à la recherche d'un terrain pour construire leur "petit nid" seront heureuses d'apprendre qu'un nouveau lotissement communal va voir le jour. En effet, la demande du permis d'aménager du lotissement "Jacques Rebour" (dénomination délibérée par le Conseil municipal), situé derrière la gendarmerie et le futur centre de secours, a été déposé fin novembre 2012. Après l'obtention de ce permis, les travaux de viabilisation débuteront et l'acquisition de terrains constructibles devrait être possible au cours du 2ème semestre 2013. Ce lotissement est divisée en 18 parcelles dont une est cédée à Sarthe Habitat qui y construira des logements

Une fresque, un vers et des couleurs

"Réparer des ans l'irréparable outrage" : en 2012, Franck Beauquesne aurait pu faire sien ce vers célèbre de Racine. Après avoir peint, il y a douze ans, la fresque qui orne un pignon de la rue du docteur Répin, le temps ayant inéluctablement fait son œuvre, l'heure était venue de lui redonner vie. La municipalité fit donc à nouveau appel à ses services (coût de l'opération : 940 €) afin qu'il la restaure, notamment en rehaussant les couleurs. Aujourd'hui l'outrage est réparé et la fresque parée pour à nouveau affronter les vicissitudes du temps...météorologique.

La parcelle D 48 ou l'histoire d'une non-acquisition

Cette parcelle contigüe au musée et d'une surface de 0 ha 82 a était à l'état d'abandon depuis de nombreuses années. Depuis 2007, date de la première délibération du Conseil municipal (3 décembre 2007), la Commune s'intéresse à cette parcelle dont l'acquisition aurait permis une meilleure implantation du musée dans son environnement, des facilités d'accès ; la suppression d'un droit de passage sur la propriété ; et la possibilité de créer un assainissement plus performant que l'installation existante. Une proposition chiffrée de 4 920 € est alors faite aux vendeurs.

L'accord des propriétaires de vendre à la commune aux conditions proposées en 2007 est notifiée en 2011 et le Conseil municipal autorise le maire par délibérations des 19 avril et 24 mai 2011 à signer tous documents relatifs à cette acquisition.

Dans le cadre de la révision du PLU (24 janvier 2012), le Conseil municipal classe cette parcelle en raison de sa situation géographique en zone Np - zone naturelle protégée pour les sites et paysages. M^{e} Barbe, notaire à Conlie, chargé de la transaction, notifie à la SAFER le projet d'acquisition par la commune le 27 mars 2012.

Le 16 mai 2012, la SAFER indique qu'elle exerce son droit de préemption. Après une vive protestation du maire, le directeur de la SAFER se déplace et tente de trouver un compromis. La proposition est faite à la commune de n'acquérir que la moitié du terrain concerné, côté musée, afin que le propriétaire de la parcelle voisine D47 puisse en acheter l'autre moitié pour améliorer son parcellaire, le même propriétaire vendant à la commune une bande de terrain de 4 m de largeur le long de la rue du Grand chemin (parcelle D50) prévu dans les emplacements réservés du PLU. Cette bande de terrain est en effet nécessaire à l'élargissement de la voie communale dans ce secteur en cours d'urbanisation avec la présence de la gendarmerie et du futur Centre de secours.

Ces nouvelles dispositions négociées par le directeur de la SAFER étaient acceptables pour la commune dans la mesure où l'intérêt public était pris en considération. Hélas ! Le Comité technique départemental de la SAFER, instance décisionnaire du 23 juillet 2012, ne tient pas compte de cet aspect et fait la proposition à la commune de Conlie de lui rétrocéder 0 ha 06 ares correspondant à une bande de 5 à 6 m de large sur le longueur de la parcelle aux conditions suivantes :

- prix 500 € (8 344,45 € l'ha)
- provision pour frais de notaire 800 €
- totalité des frais de géomètre.

Le Conseil municipal remarque que le prix du vendeur, 6 000 € l'ha, est passé sans aucune justification à 8 344 €. Par délibération du 27 novembre 2012, le Conseil municipal rejette ces dernières propositions, constate que les élus de la SAFER ne tiennent aucun compte de la négociation menée en juillet 2012 par leur directeur, privilégiant les intérêts d'un agriculteur au détriment de l'intérêt public. Lors de cette réunion, il est également décidé de ne pas donner suite à une procédure à l'encontre de la SAFER, comme cela avait été envisagé par la délibération du 23 octobre 2012. C'est une vraie déception pour le Conseil municipal qui suit cette affaire depuis cinq ans. Le maire a alerté Françoise Dubois, députée, pour qu'une étude sur les interventions de la SAFER en Sarthe soit conduite et pour lui faire part de propositions quant aux domaines d'interventions des SAFER.

Après la PRE, la PFAC !

Depuis le 1er juillet 2012, la PRE n'est plus ! La PRE ? Entendez "participation pour le raccordement à l'égout". Il s'agissait, à l'occasion de la construction, reconstruction ou extension d'un immeuble, d'une participation financière demandée par la commune au propriétaire du bâtiment qui se raccordait au réseau d'assainissement collectif existant. La participation du propriétaire se justifiant par l'économie qu'il réalisait sur l'installation d'un ouvrage d'assainissement non collectif. Le fait générateur de la PRE étant l'autorisation de construire, le paiement des montants de PRE réclamés au titre de permis délivrés avant le 1er juillet 2012 restent exigibles.

Désormais, pour un coût identique, place à la PFAC : la "participation pour le financement de l'assainissement collectif" ! Due par les propriétaires de l'immeuble soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement, elle concerne les constructions nouvelles et les existantes. Différence d'avec la PRE : le fait générateur de cette participation n'est plus l'autorisation de construire mais la date de raccordement au réseau collectif.

Projet de travaux de restauration des bassins de la Vègre et des Deux Fonts : le conseil municipal désapprouve

Du 6 novembre au 6 décembre 2012, une enquête publique relative au projet de travaux de restauration et d'entretien des bassins de La Vègre et des Deux Fonts a eu lieu. Dans ce cadre, une série de six permanences ont été assurées par Gérard CHARTIER, commissaire enquêteur, dans les mairies de Loué, Sillé-le-Guillaume, Brûlon, Conlie, Chantenay-Villedieu, Fontenay-sur-Vègre.

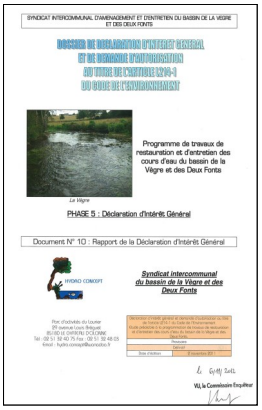
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU BASSIN DE LA VEGRE ET DES DEUX FONTS

DOSSIER DE DECLARATION D'INTERET GENERAL ET DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE L'ARTICLE L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de la Vègre et des Deux Fonts

La Vègre

PHASE 5 : Déclaration d'Intérêt Général

Document N° 10 : Rapport de la Déclaration d'Intérêt Général

HYDRO CONCEPT

Syndicat Intercommunal du bassin de la Vègre et des Deux Fonts

Selon les termes du dossier mis à disposition des populations concernées durant l'enquête, l'objectif est d'atteindre au *"bon état écologique des cours d'eau du bassin versant"*. En effet, le diagnostic qui en a été fait *"dévoile des atteintes portées au milieu : état physique des cours d'eau dégradés suite aux travaux hydrauliques réalisés, problématique de continuité écologique notamment pour la migration des espèces d'eaux vives et de l'anguille"*. Aussi, notamment pour atteindre, d'ici à 2015, *"les objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)"*, cet état des lieux impose un programme de restauration qualifié d'*"ambitieux mais nécessaire"*.

Pour y parvenir, une suite d'actions et de travaux a donc été programmée : *"gestion des embâcles et des obstacles, renaturation du lit, travaux de restauration de la végétation, lutte contre le piétinement bovin, abreuvoirs à aménager, ouvrages de franchissement, amélioration du franchissement piscicole, démantèlement et arasement d'ouvrage"*. Des indicateurs de suivi ont également été définis afin *"de suivre l'évolution du milieu avant/après travaux"*.

Certes, ces diverses interventions sont situées sur des propriétés privées. Mais l'investissement de fonds publics sur ces propriétés *"est justifié pour améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques"*. Enfin, comme cela est précisé dans le Code de l'Environnement (art. L.215-14), après intervention de la collectivité, *"la charge de l'entretien reviendra aux propriétaires riverains"*.

Financés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil général, le Conseil régional ainsi que les riverains, les investissements nécessaires sont estimés à 1 101 619 €. Les différents travaux prévus doivent se succéder sur une durée de cinq ans. La phase d'enquête publique achevée, le commissaire enquêteur a remis son rapport à la Préfecture à la fin du mois de décembre.

Le Conseil municipal a tenu à donner son avis sur ce dossier de déclaration d'intérêt général et de demande d'autorisation auprès du commissaire enquêteur.

Le Conseil municipal a bien connaissance que l'entretien des cours d'eau du domaine privé incombe aux propriétaires riverains et que par conséquent l'enlèvement d'arbres morts, l'entretien des rives, de leur végétation, des clôtures et abreuvoirs n'ont pas à revenir à la collectivité. En ce qui concerne les travaux de renaturation et de correction du lit, de l'effacement des seuils et barrages aux coûts exorbitants et dont l'impact sur la qualité écologique de l'eau reste à établir , le Conseil municipal y voit une comparaison avec les travaux de curage de la Vègre dans les années 1979-1980 et dont l'effet a été anéanti dès les premières crues. Il est à remarquer que cette première tranche de travaux qui s'élève à 1 100 000 € n'est qu'une petite partie de l'ensemble prévu pour 8 000 000 €. En conséquence, le Conseil municipal désapprouve le programme de travaux dans sa globalité car il lui semble inapproprié pour remédier à la mauvaise qualité chimique de l'eau de la Vègre et de ses affluents qui reste le problème majeur.

Autres nouvelles...

Aide à l'insertion des personnes handicapées

La FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) a versé 10 000 € à la commune pour l'achat d'un nouveau fauteuil roulant à Sonia Palmier, secrétaire à la mairie. La commune a reversé cette subvention à Sonia.

Renouvellement des baux

Le bail du presbytère consenti pour 9 ans, à compter du 1er janvier 2002, arrivait à échéance le 31 décembre 2010. Par délibération du 23 octobre 2012, le conseil municipal l'a reconduit dans les mêmes termes (loyer annuel de 1 € et prise en charge des impôts fonciers). Quant à celui de La Poste, arrivé à échéance le 31 mai 2011, il fera l'objet d'une négociation avec le locataire.

L'énergie dans tous ses états (régionaux)

Depuis la 1ère crise pétrolière, l'énergie - sa consommation, son coût, sa production et son incidence sur la préservation de l'environnement - est au cœur des débats économiques et politiques internationaux. A échelle sarthoise, Conlie a été choisie pour accueillir, le mercredi 12 décembre 2012, à la salle des fêtes, les participants aux Etats régionaux de l'énergie.

Après les mots d'accueil prononcés par Raoul Marteau, maire de Conlie et président de la Communauté de communes, Pascal Lelarge, préfet de la Sarthe, Emmanuelle Bouchaud, vice-présidente de la région des Pays de la Loire, et Pierre Radanne, expert énergie-climat, ancien président de l'ADEME, prirent ensuite successivement la parole devant un public de plus d'une centaine de personnes.

Ce fut alors l'heure des témoignages de particuliers, d'acteurs locaux soucieux de trouver au quotidien les moyens de limiter voire réduire leurs dépenses énergétiques. Comme Patrick Drouet, conlinois, qui prend le train depuis 30 ans. Son employeur prenant en charge la moitié des frais occasionnés par son utilisation des transports en commun, son coût mensuel de transport ferroviaire est d'environ 55 €. Pour autant, bien que des efforts soient faits dans ce sens (lire encadré en bas de page), les horaires des trains ne sont pas encore suffisamment adaptés aux nécessités de tous. Habitant Mézière-sous-Lavardin, Emmanuelle Brunet évoqua sa pratique du co-voiturage qui lui permet de faire un seul plein de carburant mensuel au lieu de deux. Il est à noter qu'une zone de stationnement a été mise en place à cet effet près du magasin Super U. Enfin, Antoine d'Amecourt, maire d'Avoise et président du Centre régional de la propriété forestière, est à son tour intervenu pour témoigner à propos des ressources en bois.

Les échanges et débats continuèrent alors tout le reste de la soirée abordant des thèmes aussi divers que la voiture électrique, l'énergie hydroélectrique, ou plus généralement l'utilisation des diverses ressources locales.

Schéma régional éolien terrestre : aller dans le sens du vent

Fruit d'une réflexion menée avec les collectivités territoriales, les services de l'État, les associations de protection de l'environnement et du patrimoine, les professionnels de l'éolien...le Schéma régional éolien terrestre[1] (SRE)* identifie les zones du territoire des Pays de la Loire favorables au développement de l'énergie éolienne terrestre.

Faisant partie de la liste des communes concernées par les zones favorables au développement de l'éolien (cf. carte), Conlie a donc été consultée afin de donner son avis sur ce projet avant qu'il ne soit finalisé. Projet auquel le Conseil municipal émit un avis favorable.

Initialement, à l'horizon 2020, le SRE fixe à 1 750 MW[2] l'objectif régional de puissance éolienne terrestre. Après avoir été consulté, le Conseil régional souhaite, quant à lui, voir cet objectif porté à 1 900 MW.

[1] dossier consultable sur : http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

[2] Mégawatt (million de watts)

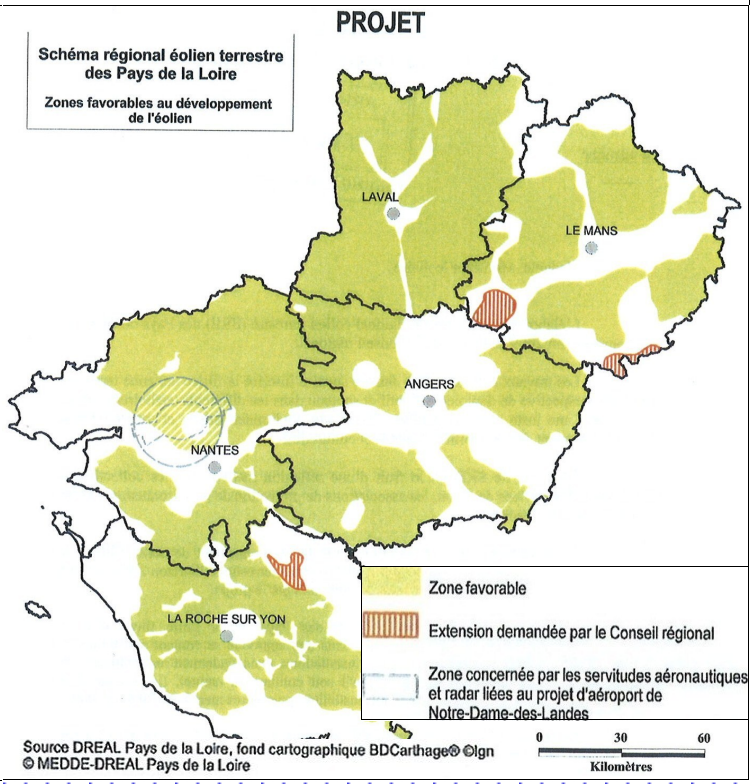
PROJET
Schéma régional éolien terrestre des Pays de la Loire
Zones favorables au développement de l'éolien
LAVAL
LE MANS
ANGERS
NANTES
LA ROCHE SUR YON
Zone favorable
Extension demandée par le Conseil régional
Zone concernée par les servitudes aéronautiques et radar liées au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes
0 30 60
Kilomètres
Source DREAL Pays de la Loire, fond cartographique BDCarthage® ©Ign
© MEDDE-DREAL Pays de la Loire

Trains… trains… quotidiens...

La Commission permanente de la Région l'ayant voté le 9 juillet 2012, depuis le 9 décembre dernier, deux nouveaux trains entre Laval et Le Mans desservent, excepté l'été, la gare de Conlie. Ainsi, du lundi au vendredi, un train supplémentaire part de Laval à 8h45, s'arrête à Conlie à 9h30 pour arriver au Mans à 9h46. Quant au second, partant du Mans à 9h39, il fait halte à Conlie à 9h52 pour une arrivée lavalloise à 10h35.

Conlie, village fleuri : et de une !

En terminant première au Concours départemental 2011, Conlie avait obtenu le droit de participer, en 2012, au Concours régional des villes et villages fleuris des Pays de la Loire. Obtenir la "1ère fleur", matérialisant la reconnaissance de tout un travail effectué, constituait l'objectif espéré.

132 communes participaient au concours. Après ses visites aux communes, en juillet dernier, le jury régional délibérait à la mi-septembre suivante. Quelques semaines d'attente et, le 16 novembre, à Trélazé (Maine-et-Loire), la remise des prix récompensait les efforts consentis : Conlie obtenait bien sa "1ère fleur".

Car d'efforts il est bien question. L'ensemble des membres des services techniques de la commune - dont Pascal Cadieu, spécialiste des espaces verts - et de la commission "fleurissement" ont en effet eu à travailler à l'évolution des pratiques et techniques de "l'aménagement végétal". En tenant compte notamment des critères d'évaluation du jury : implication de la commune, démarche vers le "développement durable" (gestion économe de l'eau, réduction des produits phytosanitaires, protection de l'environnement), qualité de vie, attractivité touristique et économique, lien social. A Conlie, le jury a précisé avoir apprécié l'utilisation du paillage, de matériaux de récupération, ainsi que la démarche d'échange entre les services de la commune, la population et les élèves du collège. Echange qu'illustrent à leur façon les deux encadrés qui suivent...

Résultats du concours de fleurissement 2012

Selon son classement, chacun des 34 lauréats suivants s'est vu remettre, 30, 25, 20 ou 10 € en bons d'achat (dotation globale : 720 €) :

M.et Mme Henri **BLANCHE**, Mme Annick **CHEVALLIER**, M. et Mme Prosper **LETURMY**, M. et Mme Marcel **MECHE**, M. et Mme Gaston **RENOU**, M. et Mme Louis **BERTHIER**, M. et Mme Roger **BOUGLET**, M. et Mme Louis **FOUCAULT**, Mme Monique **GUERANGER**, M. et Mme Robert **JUILLET**, M. Claude **LEFEUVRE**, M. et Mme Pierre **LEPLU**, M. et Mme **MARMION LEPLU**, M.et Mme Pierre **PEAN**, M. et Mme Louis **VOVARD**, M. et Mme Prosper **BOURRELIER**, M. et Mme André **BRASSEUR**, Mme Mireille **CHEVALLIER**, M. et Mme Bernard **COMPAIN**, Mme Betty **DHOMEE**, M. et Mme Louis **GARREAU**, Mme Marie-Thérèse **GAUTIER,** M.et Mme Marcel **GUIBERT**, Mme Suzanne **LAMOTTE**, M. et Mme Serge **LEBOUCHER**, Madame Yvette **SAVREUX**, **les sœurs de la Providence,** M. et Mme Roger **SYBILLE**, M. Edouard **ANGER** et Annick **MAUBOUSSIN**, M. et Mme Camille **BODEREAU**, Mme Marcelle **BRIOLAY**, Mme Josiane **FRETEAU**, M. et Mme Jean-Claude **HATTON**, M. et Mme Hervé **HOUSSEAU**.

Jardin communal... Situé près du cimetière, un jardin communal d'environ 2 000 m^2 est disponible et attend un jardinier pour se cultiver ensemble. Prendre contact avec la mairie au 02 43 20 50 35.

Un nouveau conciliateur de justice

Roland Contrel

Michel Hamel ayant décidé d'arrêter d'exercer sa fonction de conciliateur de justice pour laquelle il assurait chaque mois, depuis 1998, une permanence en mairie, est désormais remplacé par Roland Contrel. Mandaté par la Cour d'appel d'Angers, ce dernier a tenu sa première permanence conlinoise le 6 novembre 2012. Présent en mairie chaque 1er mardi du mois, il reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie (il est conseillé aux personnes de se munir de tous les documents utiles concernant l'affaire qu'elles veulent voir traiter par le conciliateur).

Le conciliateur peut intervenir pour des conflits d'ordres civil et commercial tels que : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux. Il n'est en revanche pas possible d'y recourir en matière d'état civil, de conflits avec l'administration (il faut alors s'adresser au Médiateur de la République). Le recours à un conciliateur de justice est gratuit. Bénévole nommé par le premier président de la Cour d'appel, il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Défibrillateurs : le secours à portée de main

D'une manière générale, pour toute situation d'urgence où un processus vital est en jeu, la rapidité d'intervention est un facteur déterminant pour sauver une vie. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit d'un arrêt cardio-respiratoire. Aussi, le décret n° 2007-205 paru le 4 mai 2007 précise-t-il à ce propos que "*toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies par l'article R.6311-14*". Les collectivités respectent donc la loi et s'équipent en conséquence. A Conlie, deux défibrillateurs ont été installés :

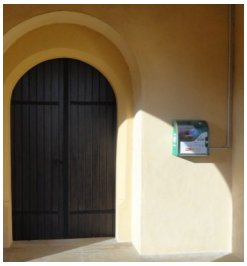

- sur le mur de la mairie, place des Halles, du côté de la salle du Conseil,
- sous le porche de l'église (à proximité du gîte et de la salle de gymnastique).

De son côté, la Communauté de communes en a installé un au gymnase Joël Le Theule.

RAPPEL

En semaine, après 20h00, ainsi que le week-end, si vous avez besoin d'un médecin en urgence : appelez le **15**.

TARIFS

(ANNEE SCOLAIRE 2012/2013)

Restaurant scolaire :

Ecole maternelle : 3,72 € / repas

Ecole primaire : 3,93 € / repas

Garderie :

Forfait journalier et maternelle : 3,10 €

Forfait mensuel : 22,00 €

En stage...

Le 8 octobre 2012, Sabine Pellerin, 22 ans, étudiante domiciliée à Coulans-sur-Gée et préparant à l'université d'Angers une licence professionnelle "métiers administratifs territoriaux", a débuté son stage en mairie par une découverte du travail des différents services municipaux. D'une durée totale de 15 semaines, il s'effectuera en plusieurs périodes réparties sur l'année scolaire 2012-2013.

ETAT CIVIL CONLINOIS

(du 01/07 au 31/12/2012)

NAISSANCES

Charline **BRULE** ; Gaëtane **CEPRE** ; Gladys **JARRY** ; Léa **LAIR** ; Cassie **LAIR** ; Maxence **LEGO** ; Elisa **LOYER** ; Phonéel **MBANG ASSE** ; Lucas **MONROZIES** ; Yaël **RICHARD** ; Thomas **LUBIN**.

MARIAGES

Thérèse **BESNARD** et Michel **DA SILVA** ; Aurélie **VIAUD** et Régis **FORTUN** ; Véronique **SERGENT** et Christian **FRANCOIS**.

DECES

Jean **COUTARD** ; Francine **HULOT**, épouse Beauger ; Fernande **JULIEN**, veuve Coupé ; Eric **LESAGE** ; Clotilde **PIAU**, veuve Provost ; Joseph **MAUBOUSSIN** ; Renée **PINCON**, épouse JEULAND ; Daniel **RAGOT**.

Musée de la 2ème Guerre mondiale Roger Bellon : l'avenir de la mémoire

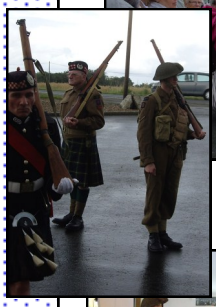

Au musée, 2012 aura été une saison… animée ! Toujours par Roger Bellon bien sûr, mais également par le programme des manifestations proposées. Après la venue, en mai, du Breizh WW2 Soft (cf. le dernier numéro des *Infos locales*), en juillet, le public pouvait en effet venir voir ou revoir en action les toujours fidèles et spectaculaires écossais du 51st Highland Division Memorial. Et il ne manqua d'ailleurs pas l'occasion de le faire ! Venaient ensuite, en septembre, les Journées européennes du patrimoine. Cette année encore, elles ne faillirent pas à l'engouement public qu'elles suscitent chaque année. Mais, en 2012, la saison ne s'arrêtait pas pour autant avec la fermeture du musée au public à la fin septembre…

Les 13 octobre et 11 novembre qui suivirent, le musée organisait en effet les deux premières éditions de "Balades en histoire". Le matin de chacune des balades, la météo donnait l'impression de ne pas vouloir apporter sa contribution au bon déroulement de ces premières promenades pédestres qui emmenaient les participants sur les traces du Camp de Conlie : pluie incessante le 13 octobre, brouillard continûment épais le 11 novembre. Mais elle se ravisait dès l'après-midi venu, se montrait plutôt bienveillante.

Une vingtaine de personnes participaient à la première balade guidée par Jacques Morize – dont le dernier ouvrage "Kerfank, ville de boue, Conlie 1870" sera en vente à la boutique du musée dès le 1er avril prochain, une quarantaine venaient à la seconde. Après deux heures de marche, entre cafés chauds, verres de cidre et autres biscuits mis à disposition par le partenaire de cette première édition pour le réconfort de chacun, les mots du plaisir et de la satisfaction éprouvés à l'issue du moment passé s'échappaient du brouhaha des conversations. Au point que certains décidaient de les prolonger par une visite du musée en compagnie de Roger Bellon.

Saisons à venir...

Place désormais à 2013 : une année disons… colorée et germinative ! "Colorée" car elle verra en effet le musée se parer dès le printemps prochain des couleurs chaleureuses et vivifiantes des rosiers que les services techniques ont plantés à la fin de l'automne dernier. Et puisque les yeux de chacun doivent être pris en compte, un document conçu pour les malvoyants sera mis à leur disposition dès l'ouverture du musée afin qu'ils puissent le visiter plus aisément.

"Germinative" car, l'année du 70ème anniversaire du Débarquement approchant, 2013 sera consacrée à la continuation d'un travail entamé fin 2010 afin de pouvoir proposer aux visiteurs un nouveau programme d'animations en 2014. Un programme qui permette non seulement de commémorer mais aussi de fêter cette année 1944 qui demeure sur bien des plans l'année qui a contribué à ce que puissent encore s'exprimer bien des espoirs et des envies d'autres libérations.

Objets... pas toujours perdus !

S'il vous arrive de perdre un objet, dans le cadre de vos recherches, n'oubliez pas d'avoir le réflexe de contacter l'accueil de la mairie (02 43 20 50 35). Certains d'entre eux y sont en effet remis ou déposés par des personnes les ayant trouvés sur la voie publique et demeurent en attente de leur propriétaire.

Médiathèque : s'ouvrir aux rencontres

Le mardi 30 octobre 2012, la médiathèque a accueilli "Ça chauffe dans les bulles !". Il s'agissait d'un atelier destiné aux enfants et animé par le dessinateur Laurent Milon et Suzanne Emery de l'association "Les Petits débrouillards" L'objectif était d'associer bande dessinée et vulgarisation scientifique. Cet atelier proposé par le Conseil général entrait dans le cadre d'une rencontre qui eut lieu en décembre suivant, au Musée des 24 Heures, avec le dessinateur Philippe Squarzoni, auteur de la BD "Saison brune" qui évoque le thème du changement climatique. Les enfants ont ainsi pu s'initier à la création d'une mini-planche de bande dessinée tout en essayant de répondre à des questions du genre : qu'est-ce que polluer ? Comment se déplacer avec moins d'énergie ?...

2012 était aussi l'année du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. A cette occasion, la cave de la médiathèque accueillait deux musiciens, Matthieu Donarier (clarinette) et Poline Renou (voix). Dans ce lieu propice aux ambiances intimistes, aux écoutes attentives, dans lequel le public est si proche des interprètes, ce mercredi 14 novembre dernier, les deux artistes proposaient un voyage à travers une suite de pièces musicales et d'écrits de différents auteurs portant tous en eux le rêve d'un homme libre, sans cesse émerveillé par la nature et le miracle de la vie. Et les volutes des dialogues musicaux de ces deux interprètes conjuguant leurs talents ne cessèrent tout d'abord de surprendre, d'étonner, puis d'emporter, construisant de notes en mots et de mots en voix les étapes d'un voyage qui ouvrait l'esprit, le corps et le cœur à cet ailleurs que chacun porte en soi. Inoubliable !

En 2013, la médiathèque propose de nouvelles rencontres et découvertes :

"Goûter la poésie", le samedi 23 mars, à 10h30
"Barbarassens", le vendredi 14 juin, à 20h30.

Renseignements au 02 43 29 34 05

TELETHON 2012 : à la croisée des dons

Du 7 au 9 décembre derniers, le Téléthon avait également jeté son œil bienveillant sur la commune de Conlie. C'est par une vente de crêpes organisée, le jour de la foire aux poulains, par le comité des fêtes que commençait l'édition 2012. Puis, le vendredi soir, le repas au menu duquel s'affichait "tripes ou bourguignon" a une fois de plus attiré les convives en nombre : 170 personnes se retrouvaient ainsi attablées dans la salle des fêtes

Les aînés ruraux, l'amicale du comice, les écoles et le collège André Pioger, différentes associations sportives, les pompiers de Conlie et le passage de 560 motos ont également participé à la réussite de ce week-end de rencontre du bénévolat et de la générosité. Notons qu'à l'occasion de cette édition, Sonia Palmier, secrétaire à la mairie, qui accompagna ces trois journées de sa présence assidue et militante fit la une d'un quotidien régional paru le jour du lancement du Téléthon 2012. Au total, 3 250 € ont été récoltés au profit de l'AFM.

Pompiers volontaires

Les pompiers du territoire de la 4C recherchent des volontaires pour les soutenir dans leurs tâches quotidiennes. Si vous souhaitez les rejoindre, obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :

le **CIS** de **Conlie**	au **02 43 20 97 73**,
le CPI de Saint-Symphorien	au 02 43 20 74 79,
le CPI de Tennie	au 02 43 20 90 07.

Collecte des déchets : de nouvelles consignes de tri dès janvier 2013

A partir du 1er janvier 2013, la collecte sélective évolue sur le territoire de la Communauté de communes. Désormais, les papiers-cartons et les emballages plastiques et métalliques sont à déposer dans un conteneur unique. Le tri, ainsi simplifié, devrait gagner en efficacité et permettre d'augmenter le tonnage de déchets recyclés dans le but de mieux protéger l'environnement et de favoriser la maîtrise des coûts de collecte et de traitement.

Une collecte simplifiée

Cette évolution de la collecte est la conséquence du choix opéré par les élus d'acheminer désormais les papiers-cartons et les emballages sur le nouveau centre de tri, Valorpôle 72, implanté dans la Zone Sud du Mans. *"Cette infrastructure est équipée de technologies et de méthodes de tri les plus innovantes"*, explique Hubert Cherbonnier, Vice-Président de la Communauté de communes (4C) en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. *"Les machines installées sur le site assurent, en particulier, la séparation des papiers-cartons d'un côté et des emballages de l'autre. C'est pourquoi nous n'avons plus besoin que de deux types de conteneurs ("papiers/emballages" et "verre") au lieu de trois."*
Valorpôle a été construit et est géré par les sociétés Passenaud et SITA, dont le projet a été retenu dans le cadre d'une consultation groupée conduite par Le Mans Métropole et à laquelle ont participé neuf collectivités sarthoises*, dont la 4C. Cette initiative a permis aux élus de favoriser la création d'un centre de tri proche de leurs territoires respectifs (afin de limiter les coûts de déplacement) et de maîtriser le choix d'un prestataire répondant précisément à leurs besoins. Valorpôle 72 comprend également une plateforme de stockage du bois, une déchèterie dédiée aux professionnels, des chaînes de recyclage des bio-déchets et des déchets industriels banals. La capacité de traitement du site est déjà de 16 000 tonnes par an et devrait atteindre les 35 000 tonnes annuelles de déchets recyclés d'ici quelques années.

**Communautés de communes de la Champagne Conlinoise, de l'Antonnière, de l'Orée de Bercé - Belinois, du Pays Malicornais, du Sud-est du Pays Manceau, des Portes du Maine, du Val de Sarthe, Le Mans Métropole et le Syndicat Mixte du Val de Loir*

De janvier 2013, nouveau mode d'emploi...

Ce qui n'évolue pas	Ce qui va changer
Vous acheminerez toujours votre collecte sélective sur l'un des 28 Points d'Apport Volontaire (PAV) que compte le territoire de la 4C.	Sur chaque Point d'Apport Volontaire (PAV), le tri sera plus facile car il n'y aura plus que **deux types de conteneurs** à disposition des usagers (contre trois aujourd'hui) : . un de couleur **verte** pour le **verre** . un de couleur **jaune** où seront regroupés les **emballages** et les **papiers-cartons**.
Les emballages en verre sont toujours triés à part.	
	Les conteneurs **jaunes** seront dotés de deux ouvertures : .1 **ouverture carrée** pour les **emballages** .1 **ouverture longue** pour les **papiers cartons** Que vous choisissiez l'une ou l'autre des ouvertures, cela ne change rien car les emballages et les papiers-cartons ne sont plus séparés.

Etre performant dans le tri sélectif permet de donner une nouvelle vie aux matières premières collectées (verre retransformé en bouteilles ; bouteilles et flacons plastique recyclés, selon le type d'emballage, en tuyaux, revêtements de sol, couettes, oreillers… papiers entrant dans la fabrication du papier recyclé) et, par conséquent, de mieux protéger l'environnement en limitant le tonnage de déchets enfouis
Etre performant dans le tri a aussi un impact économique positif. Pour rappel, le traitement d'une tonne d'ordures ménagères enfouies coûte 210 € tandis que le traitement d'une tonne de déchets triés et recyclés coûte 70 €. En résumé, plus vous triez et plus vous permettez à la collectivité de maîtriser ses coûts de traitement des déchets qui sont majoritairement financés par la redevance sur les ordures ménagères

de traitement des déchets qui sont majoritairement financés par la redevance sur les ordures ménagères.

… à 2014 : une nouvelle étape

Après la simplification du tri, une nouvelle étape devrait être franchie en 2014 avec la mise en place de la redevance incitative dont le montant sera personnalisé en fonction des efforts de tri réalisés par les ménages.

"*Pour que les comportements continuent d'évoluer positivement vers davantage de tri, il faut que chacun d'entre nous fasse plus attention à ce qu'il dépose dans ses poubelles*", souligne Hubert Cherbonnier. C'est pourquoi, à l'initiative de la 4C, un contrôle plus sévère va être mis en place lors des tournées de collecte d'ordures ménagères. "*Si des erreurs de tri sont constatées, un autocollant rouge de refus de collecte sera apposé sur le sac d'ordures ménagères qui sera laissé sur place*", précise Nicolas Kerckhof, chargé de mission environnement.

REFUS DE COLLECTE
VOTRE SAC ou BAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ CAR IL CONTIENT DES DÉCHETS INTERDITS :
Emballages recyclables, à déposer aux points d'apport volontaire.
Déchets de jardin, tontes de pelouse, à composter ou déposer en déchèterie.
Déchets dangereux, à déposer en déchèterie.
Plus d'infos sur www.4c-conlie.fr
4C Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise 4 rue de Gaucher – 72240 CONLIE
02.43.52.11.67 – contact@4c-conlie.fr

Rappel : aucun élément recyclable (verre, plastique, papiers-cartons, déchets verts) ne doit être présent dans les ordures ménagères.

Sauriez-vous réagir à bon escient en cas de risques majeurs ?

Vents ou orages violents, enneigements, canicules, accidents concernant le transport de matières inflammables, toxiques, explosives ou corrosives, et même... séismes (Conlie est en zone sismique faible) ou alerte donnée au moyen des sirènes communales : que faire et comment réagir au moment de situations inattendues ou extrêmes ? Faisant sien la maxime "mieux vaut prévenir que guérir", un "**D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **RI**sques **M**ajeurs" (DICRIM, cf. illustration) vous informe des conduites à tenir face à ces diverses situations recensées. Il est consultable :

en **mairie**
et
sur le site **Conlie.fr** *(rubrique "Conlie, notre ville" puis "plans de prévention")*.

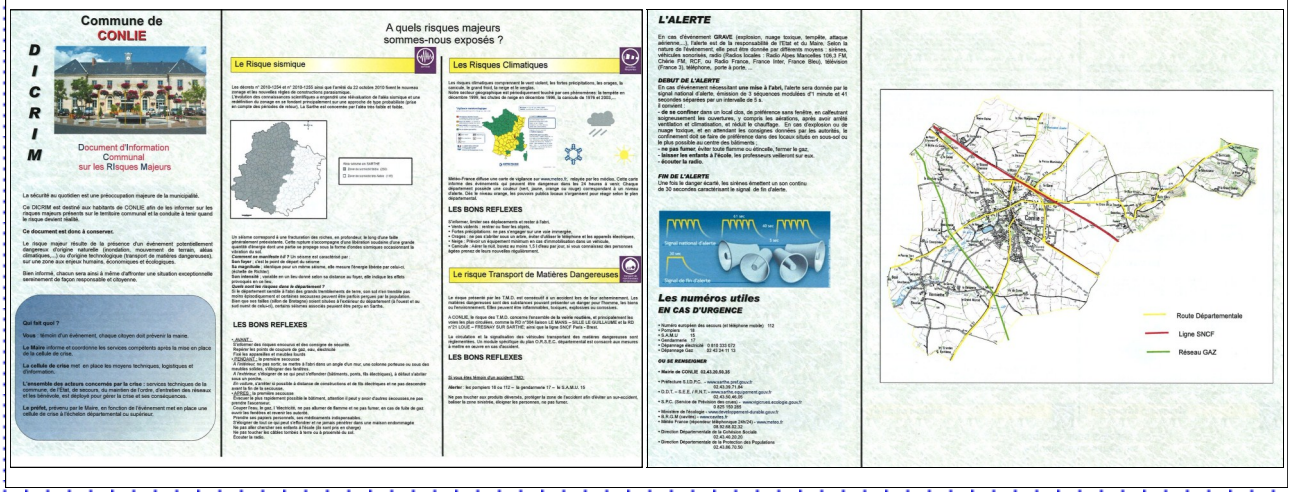

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, mis en place par la 4C, a pour mission de contrôler la conception et la réalisation des nouvelles installations d'assainissement non collectif pour des logements neufs ou réhabilités, de diagnostiquer le bon fonctionnement des installations existantes, d'assurer le contrôle de bonne déconnexion et le diagnostic de l'installation lors de cessions immobilières.

Pour toute demande, contacter la Communauté de communes (Catherine Poisson ou Chantal Vallée) au **02 43 52 11 67**.

LA VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie Artistique, association créée le 7 novembre 2009, travaille sur la mise en place d'expositions itinérantes ou non et en extérieur sur des sujets à chaque fois innovants (miroirs et reflets, l'autre regard, nature vagabonde…). Ces expositions sillonnent la Sarthe de janvier à décembre.

Moteur d'une action collective qui cherche à valoriser l'art et la culture en milieu rural, La Compagnie Artistique est soutenue en cela par le Conseil général de la Sarthe, la mairie de Conlie ainsi que plusieurs partenaires locaux.

Le programme des expositions 2013 sera distribué sous forme d'une brochure disponible dès le début de cette année sur le site de La Compagnie Artistique (www.cie-art.org) et sur demande. Vous pourrez également le trouver dans votre mairie ou dans les lieux publics habituels ainsi que chez nos partenaires.

La Compagnie Artistique, "Verniette", 72240 Conlie
(président : Henri Pigache, vice-président : Franck Beauquesne)
Tél. 02 43 20 93 39 ; contact@lacompagnieartistique.org

Les Amis de Verniette

L'association culturelle des "amis de Verniette" regroupe les habitants du hameau de Verniette et de ses environs. Elle est ouverte à toute personne qui souhaite s'investir dans :

- la sauvegarde de la chapelle,

- la préservation et l'amélioration du cadre de vie du hameau (fleurissement, illumination, décorations diverses …),

- l'organisation des animations culturelles et festives autour de la chapelle (Fête de la musique, Noël, galette des rois).

Nouveauté ! En 2013, l'association ouvrira prochainement son site web. Il informera, entre autres, du programme des manifestations pour l'année à venir. Son adresse :

www.verniette.org

Familles rurales
Vivre mieux !
Sarthe

Besoin d'aide ?
Ponctuel ou régulier
Familles Rurales s'occupe de tout !

Devis gratuit sans engagement

Au service des personnes âgées et/ou en situation de handicap

- ❖Ménage
- ❖Repassage
- ❖Courses
- ❖Préparation et aide aux repas
- ❖Aide à la toilette
- ❖Aide au lever, au coucher
- ❖Accompagnement aux sorties

Aides financières possibles des caisses de retraite, du Conseil général (aide à l'autonomie), des mutuelles, des comités d'entreprise…

Réduction ou crédit d'impôt de 50 % *

Au service des familles

- ❖Ménage
- ❖Repassage
- ❖Garde d'enfants
- ❖Jardinage
- ❖Bricolage

Vos contacts locaux

Jeannine PIROT
Manuela MARTINEAU
Responsables de Secteur

15-17, Place Saint Etienne à **SILLE LE GUILLAUME**
Lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h.

Tél. rép. 02.43.20.35.59

Déplacement au domicile sur rendez-vous

Autre permanence :

CLIC – 25 place des Halles à **CONLIE**
Mardi, de 11 h à 12 h 30

Aussi à votre disposition le
02 43 39 75 00

*selon la loi de finances en vigueur

Familles Rurales recrute

> **Familles Rurales association Soutien à Domicile recherche des intervenants à domicile**

Vos missions :
Ménage, repassage, entretien du linge
Courses, préparation des repas
Aide à la préparation des repas
Aide à la toilette,
Aide au lever, aide au coucher ...
auprès de personnes âgées et ou
en situation de handicap

Envoyez votre candidature
(lettre de motivation + CV) à :

Familles rurales
Mmes PIROT et MARTINEAU
15-17 Place Saint Etienne
72140 SILLE LE GUILLAUME

Courriel : sille-le-guillaume.sad@wanadoo.fr

ou **conlie.sad@wanadoo.fr**

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
ASIDPA - CONLIE

7 Allée Marie-Louise Souty
72240 CONLIE
Tèl. : 02.43.20.59.06
Fax : 02.43.20.50.51
Email : conlie@ssiad.org

Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe

Directeur :	Marc SORLIN
Responsable d'entité :	Catherine HUBERT
Infirmière-coordinatrice :	Béatrice MERLE
Cadre administratif :	Valérie JARRY

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SSIAD
Service de Soins Infirmiers à Domicile

Ce service intervient auprès de personnes âgées, handicapées ou atteintes d'une pathologie spécifique pour des :

- Soins infirmiers et d'hygiène générale.
- Aides nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

L'équipe est composée d'aides-soignantes diplômées qui assurent les soins d'hygiène ou tous soins relevant de leur compétence.

Le SSIAD de Conlie intervient sur les cantons de Conlie, Loué et les communes d'Aigné, Chaufour-Notre-Dame, Fay, La Milesse et Trangé.

ESA
Equipe Spécialisée Alzheimer

Autorisé en 2012, ce service propose des soins d'accompagnement et de réhabilitation dispensés à domicile, auprès de personnes atteintes de la pathologie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

L'équipe est composée d'une ergothérapeute qui propose des bilans en lien avec les actes de la vie quotidienne et l'environnement et d'une ASG (Assistante de Soins en Gérontologie) qui réalise ensuite des activités en fonction de la personne et de ses habitudes de vie (activités physiques, cultuelles, corporelles, manuelles, cognitives…).

L'ESA de Conlie intervient sur les cantons de Conlie, Loué, les communes d'Aigné, Chaufour-Notre-Dame, Fay, La Milesse et Trangé ainsi que sur les cantons de Sillé-le-Guillaume, de Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe et Saint-Paterne.

Ces équipes travaillent sous la responsabilité des infirmières coordinatrices et en collaboration avec les partenaires du maintien à domicile pour répondre au projet de vie des personnes et proposer une aide de qualité.
Ces professionnels sont soumis au secret professionnel.

Les patients sont admis sur prescription médicale.

L'ASIDPA de Conlie dépend de l'Association de l'Hygiène Sociale de la Sarthe dont le siège est situé 92-94, rue Molière, au Mans.

Centre Social
RURAL DU CANTON DE CONLIE

9, allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
Téléphone 02 43 52 11 50
Fax 02 43 52 11 55
Mail csconlie72@wanadoo.fr

Nous vous adressons nos

Meilleurs Vœux pour 2013

Accueil de loisirs - Les Mercredis Récréatifs

L'Accueil de loisirs est un lieu de socialisation où l'enfant évolue au contact des autres et à travers des activités ludiques, manuelles, sportives, culturelles...

***Horaires** :*
tous les mercredis, de 9h00 à 17h00 – possibilité de garderie le matin à partir de 8h00 et le soir jusqu'à 18h00.
Les tarifs sont calculés en fonction des revenus.

Les vacances scolaires (pour les 3-6 ans et les 7-12 ans)

L'Accueil de loisirs est en activité durant les vacances de février 2013.
Le programme sera distribué dans les écoles.

Halte-Garderie Itinérante

Lundi	*de 8h45 à 16h45*	*Espace Domfront*	*Domfront*
Mardi	*de 8h45 à 16h45*	*Salle polyvalente*	*Lavardin*
Jeudi	*de 8h45 à 16h45*	*Salle polyvalente*	*Ruillé*
Vendredi	*de 8h45 à 11h45*	*Centre social*	*Conlie*

La halte-garderie a pour mission de favoriser l'autonomie, la séparation, l'intégration et l'entrée à l'école. Il reste des places disponibles.

*L'encadrement : **Katia GUY**, **Myriame DUPUIS** et **Mélanie ROUILLARD**.*
Contact 06 15 48 72 81

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants, c'est un lieu d'écoute et de conseils concernant aussi bien les besoins et les démarches pour l'accueil de l'enfant, que les informations sur les démarches administratives (contrat de travail, convention collective...). Sur 4 communes (Conlie, Sainte-Sabine, Degré, Domfront-en-Champagne), des temps de jeux et des rencontres sont organisés avec les enfants accompagnés de leur assistante maternelle afin de participer à leur éveil, leur développement et leur socialisation par le jeu.

Pour tout renseignement, contacter Sandra CAMARET** ou **Clémence BARRE
02 43 52 11 50 - mail : ramcsconlieorange.fr

Enfance/Famille

*Le Centre social propose des loisirs en famille pour permettre aux parents et à leurs enfants de partager des moments de loisirs et de plaisir. Ils sont l'occasion de rencontrer d'autres familles et de découvrir de nouvelles activités, de s'impliquer dans l'organisation de ces sorties. En début d'année, les familles se rencontrent pour établir avec **Anne CHAPELET** la programmation 2013.*
***N'hésitez pas à faire parvenir vos envies**. (sorties, spectacles, ateliers, jeux....)*

Activités de Loisirs

Une exposition de dessins (aquarelles, huiles...) aura lieu au Pôle intercommunal, du 14 janvier au 1er février 2013.

Objectif Emploi

Permanence au Centre social le mercredi et jeudi matin sur rendez-vous.
Contact : Christine LEROC'H** au **02 43 52 11 54

A retenir...

Samedi 15 juin 2012 – Fête du Centre social du canton de Conlie (expositions, animations.....)

*Des activités de loisirs ponctuelles peuvent être proposées. Ces informations sont données sur la page **Facebook du Centre.** Rejoignez-nous !!*

Horaires d'ouverture du Centre Social :
du lundi au jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
le vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

A.A.P.P.M.A.
des pêcheurs à la ligne de Conlie, Ruillé, Bernay-en-Champagne

Le 30 novembre 2012, *Le Relais en Champagne* accueillait l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Conlie, Ruillé, Bernay en Champagne à l'occasion de son assemblée générale. En présence des maires de Bernay et de Conlie, du président de la Fédération de pêche de la Sarthe et d'une trentaine de personnes, Jean-Pierre Cadot, président de l'association a dressé le bilan de l'année 2012.

Avec 110 membres actifs, les effectifs sont en progression de 28 % par rapport à 2011. Quant au bilan financier positif présenté par Claude Lenas, trésorier, il est le résultat d'une saine gestion. Pour autant, le conseil d'administration déplore la démission de quatre de ses membres. A l'issue du vote organisé pour remplacer les démissionnaires, Marie-France Joneau, Michel Joneau et William Rousseau ont été élus.

L'écloserie des truitelles a donné naissance à 70.000 alevins de truite fario de souche pyrénéenne. Une visite d'un vétérinaire mandaté par la Fédération et un contrôle de la police de l'eau ont attesté du respect des directives imposées lors de l'acceptation du dossier.

La Fête de la pêche a connu son succès habituel et huit jeunes participants attentifs aux consignes de sécurité ont totalisé une quarantaine de prises et sont repartis chargés de récompenses : coupes ou médailles ainsi que matériel de pêche, revues spécialisées, casquettes, tee-shirts.

En 2013, l'écloserie de truitelles reprendra ses activités début janvier et la Fête de la pêche sera reconduite.

Les tarifs des cartes de pêche "découverte femmes", "personnes mineures" et "pêche hebdomadaire" sont inchangés. La carte de pêche interfédérale coûtera 89 € et la carte de pêche "personne majeure", 70 €, soit 4 € de plus que l'an passé. La carte "découverte mineure", pour les moins de 12 ans, gratuite en 2012, coûtera 3 €.

Les cartes de l'association seront en vente chez les dépositaires habituels (à Conlie : *Le Quotidien*, *Super U* ; à Bernay-en-Champagne : *Le Relais en Champagne*). En outre, il sera toujours possible d'acheter sa carte via internet.

Conseil d'administration : Jean-Pierre Cadot, président (06 25 19 82 47) ; Gilles Hamoniaux, vice-président ; Claude Lénas, trésorier ; Dominique Dodier, secrétaire.

Comité de pêche du plan d'eau de Conlie

De mars à octobre derniers, le comité a pu s'enthousiasmer de voir de nombreux pêcheurs venir au plan d'eau pour "taquiner le gardon". Les deux journées de "lâchers de truites" ont notamment constitué une encourageante réussite. Enfin, à la mi-novembre, il a été procédé à l'alevinage de 550 kg de gardons, 250 kg de carpes et 250 kg de tanches.

En 2013, afin d'assainir le plan d'eau, l'épandage de 300 kg de chaux vive est programmé. La saison de pêche débutera le samedi 16 mars et prendra fin le dimanche 20 octobre inclus. Il est également à noter que le vendredi 26 avril, le plan d'eau sera exceptionnellement fermé aux pêcheurs.

La Gymnastique Volontaire : un moment pour soi… avec les autres !

Les séances de Gymnastique Volontaire ont lieu, pour les étudiants et adultes :

le lundi, de 20h à 21h15 *(renforcement musculaire)*

le mercredi, de 19h30 à 20h30 *(step)*

Pour les enfants de 3 à 5 ans *(Gym 3 pommes)* :

le mercredi, de 17h à 18h.

Les cours ont lieu à Conlie, à la salle de gymnastique située rue des Jeunes mobiles. La cotisation annuelle est de 95 € (règlement possible en trois fois).

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité en participant gratuitement à une séance !

La gymnastique volontaire c'est aussi la possibilité de partager d'autres instants que les seules séances. La saison 2011/2012, par exemple, s'est terminée par une marche familiale et un pique-nique au plan d'eau. Un moment convivial qui a permis de réunir les petits et les grands.

Renseignements : Gisèle Letessier 02 43 20 98 59

Le **comité de pétanque de Conlie** remercie tous les participants et les personnes présentes lors de ses concours ainsi que celles qui l'ont aidé à les organiser.

Le calendrier des concours en doublettes de la saison 2013 est le suivant : le dimanche 24 mars, le jeudi 9 mai, le vendredi 5 juillet (en nocturne), le dimanche 4 août et le samedi 7 septembre. Ces concours débutent à 14h30 (avec la carte d'adhérent amateur des 14 communes), excepté celui, en nocturne, du 5 juillet qui débute à 21h30.

Bureau : Christian Massot, président ; Tony Guimont, vice-président ;
Pascal Chasseray, trésorier ; Amendine Brault, secrétaire ; Frédéric Guimont, secrétaire adjoint.

Contact :
Christian Massot, 11 rue de Bellevue, 72240 CONLIE - tél 02 43 24 86 49 ou 06 62 28 70 68

Une saison 2012 un peu Fol'car semée d'embûches !

Quand on aime on ne compte pas ! Ce dicton à portée universelle et intemporelle résume à sa façon le déroulement et le classement de la saison 2012 des équipages conlinois de Fol'car. Leur ténacité leur a en effet permis de participer, les 13 et 14 octobre derniers, à Allogny (18), à la finale nationale de leur discipline. A cette occasion, malgré des ennuis techniques (motorisation), ils sont quand même parvenus à exploiter au mieux les possibilités que leur laissaient leurs voitures en se qualifiant pour la finale B. A l'issue de cette dernière, les équipages Létang et Mélis ont respectivement fini 2ème et 9ème de la course. Ils terminaient ainsi à la 16ème et 23ème places du classement général. Valérie Mélis se distinguait à nouveau en terminant 2ème féminine. Quant à Florian Grégoire, il n'a malheureusement pu finir sa course, terminant 52ème au général. Bravo à chacun de ces équipages et... meilleure chance pour cette saison 2013 qui s'annonce.

Judo club

de la champagne conlinoise

Le début de saison 2012/2013 a été à l'image de la fin de saison passée : les effectifs du club ont légèrement augmenté. Une nouveauté cependant, un troisième dojo a ouvert ses portes à Pruillé-le-Chétif.

Lors du week-end des 20 et 21 octobre 2012, à Sillé-le-Guillaume, le Judo club de Conlie /Sainte-Sabine était représenté en nombre. Devenue championne de la Sarthe par manque d'adversaire, l'équipe féminine junior est donc directement qualifiée pour les championnats régionaux d'Angers. Rappelons que cette équipe s'était qualifiée en 2012 pour la finale nationale à Ceyrat, en Auvergne. Quant aux plus jeunes, ils ont dignement représenté le club lors de cette manifestation.

Le Judo club attend avec impatience le passage de ses premières ceintures noires formées au club. Les cours sont toujours assurés par Alain Jamaux, ceinture noire 4ème DAN, aux dojos de Conlie et de Sainte-Sabine.

Parmi les dates à retenir concernant la vie du club :

- le dimanche 7 avril prochain, tournoi annuel, au gymnase Joël Le Theule.
- le samedi 27 avril, à la salle des fêtes, le loto, organisé conjointement avec le Vélo club de Conlie.
- le mardi 28 mai, l'assemblée générale départementale du comité de Judo de la Sarthe qui se tiendra à Conlie.

Toute personne souhaitant s'essayer à la pratique du Judo ou du Jujitsu sera la bienvenue pour une séance d'essai . Vous pouvez également retrouver toutes les informations utiles sur le site internet :

https://sites.google.com/site/judoclubconlie/

(**JCCC** : Lionel CISSE, président, 02 43 20 57 61 ; Franck GOURGAND, trésorier, 02 43 29 35 88 ; Fanny BLANCHARD, secrétaire, 02 43 28 93 18.
Adresse du club : 16 rue des Jeunes mobiles, 72240 Conlie - email : judoccc@gmail.com)

US CONLIE section FOOTBALL

Pour la saison 2012/ 2013, l'US Conlie section football dispose d'un effectif de 110 licenciés. Il se compose de 38 seniors, 15 dirigeants dont 3 dirigeantes, 57 jeunes repartis dans différentes catégories dont une équipe féminine pour la deuxième année consécutive. Afin de bénéficier à l'avenir d'une meilleure organisation, tous les jeunes ont intégré le groupement JSCC.

Conlie A

Conlie B

Côté animation, le loto et la soirée entrecôte-frites ont été une réussite. Merci à tous les dirigeants et joueurs pour leur présence et leur engagement. Le club remercie également tout particulièrement les *Ambulances Guéranger Rioul* et la pizzeria *Le Peppino* pour avoir offert de nouveaux jeux de maillots pour les équipes séniors.

L' US Conlie section football vous souhaite à tous une bonne année 2013.

(bureau : Eric Rouland, président (eric.rouland@neuf.fr) ; Christian Lavigne, trésorier ; Frédéric Vallée, secrétaire
site internet : usconlie.footeo)

DON DU SANG

Cantons de Conlie et de Sillé-le-Guillaume

A savoir avant un don de sang

Pour donner son sang,

1. Avoir de **18 à 70 ans révolus** pour un don de **sang** total,
2. Il faut être en bonne santé,
3. Peser au moins **50 kilos**, ne pas venir à jeun et boire au moins 300ml dans l'heure précédant le don.

Se munir d'une pièce d'identité, en cas de premier don de sang

Vous pourrez vous présenter à la collecte si vous n'avez jamais :

- reçu de produits sanguins (globules rouges, plasma ou plaquettes…),
- eu d'allogreffe (avec un tissu ou organe pris sur une autre personne),
- été traité(e) pour un cancer,
- fait usage de drogue par seringues,
- été traité(e) par hormone de croissance avant 1989,
- eu dans votre famille une personne atteinte de la maladie de Creutzfeltd - Jakob (suspectée ou diagnostiquée),
- séjourné entre 1980 et 1996 plus d'un an au total dans les îles britanniques,
- été porteur du virus de l'hépatite C ou du virus du SIDA.

Collectes de sang à Sillé-le-Guillaume.

En 2013 :

28 février – 14 mai* – 16 juillet
6 août -17 septembre et 27 novembre
(sous réserve de modification)
de 15h à 19h au CENTRE CULTUREL M. TERMEAU
***le 14 mai : au lycée Paul Scarron**

En 2013 : recruter de nouveaux donneurs et les fidéliser pour continuer à répondre à l'augmentation des besoins pour les malades et au défi d'autosuffisance nationale.

Dans les Pays de la Loire, l'augmentation des besoins en globules rouges atteint 5,8% en 2010. Elle s'explique par une croissance de 1,3% des besoins en sang pour les malades de la région et par la participation importante à l'effort national d'autosuffisance en fournissant des poches à certaines régions en difficulté (près de 42% de poches supplémentaires envoyées à l'EFS Ile de France par rapport à 2009).

Allongement de l'espérance de vie, nombre de malades nécessitant l'utilisation d'une thérapeutique transfusionnelle en augmentation, progrès de la médecine permettant le traitement de patients par chimiothérapie pour leucémie et/ou cancer à des âges de plus en plus avancés, les raisons de l'accroissement des besoins sont multiples.

Dans ce contexte, la participation de chacun est essentielle !

Merci à tous pour votre mobilisation !

Info dons et collectes : **www.dondusang.net**
EFS Le Mans (02 43 39 94 83)

Recherche d'accueillants familiaux

Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) recherchent des accueillants familiaux* sur le département de la Sarthe pour recevoir des mineurs âgés de 13 à 17 ans sur du court, moyen ou long terme.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le : **02 43 84 12 65**

**Les accueillants familiaux sont accompagnés par les services de la PJJ et les éducateurs sont sans cesse en contact avec eux. Les jeunes confiés sont suivis par les éducateurs et le magistrat (juge pour enfants).*

LES PROCHAINES ANIMATIONS CONLINOISES

Février

samedi 2 : **loto** *(collège André Pioger)*
dimanche 10 : **loto** *(UNC-AFN)*

Mars

dimanche 3 : **thé dansant** *(club des aînés ruraux)*
du lundi 11 au vendredi 15: **bourse aux vêtements** *(Familles rurales)*
samedi 16 : **ouverture du plan d'eau** et **lâcher de truites** *(comité de pêche du plan d'eau)*
samedi 23 : **loto** *(école Saint-Joseph)*
"Goûter la poésie" *(médiathèque)*
dimanche 24 : **concours en doublettes** *(comité de pétanque de Conlie)*
samedi 30 : **loto** *(école publique)*

Avril

lundi 1er : **ouverture du Musée de la 2ème Guerre mondiale Roger Bellon**
samedi 6 : **loto** *(centre social)*
dimanche 7 : **tournoi de judo** *(Judo club de la Champagne conlinoise)*
samedi 13 : **loto** *(comité des fêtes)*
samedi 27 : **loto** *(Judo club de la Champagne conlinoise / Vélo club de Conlie)*

Mai

mardi 7 : **loto** *(amicale du comice)*
jeudi 9 : **concours en doublettes** *(comité de pétanque de Conlie)*
dimanche 12 : **brocante**, au plan d'eau *(comité des fêtes)*

Juin

vendredi 14 : **"Barbarassens"** *(médiathèque)*
samedi 15 : **fête du Centre social**
mercredi 26 : **concert de fin d'année** *(école de musique de l'EEA)*

Juillet

vendredi 5 : **concours en doublettes**, en nocturne *(comité de pétanque de Conlie)*
samedi 13 : **feu d'artifice** et **bal** *(comité des fêtes)*

*(**à noter** : le dimanche 1er septembre, repas des anciens offert par la commune)*

Journal réalisé par la commission communication de la commune de Conlie (01/2013)